

Faut-il craindre la réforme universitaire ?

La loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants a provoqué un mouvement de blocage des facultés. Les protestataires s'insurgent contre la mise en place d'un tri des candidats à l'entrée des universités

« La sélection par l'échec existe déjà en première année »

Le politiste Alain Garrigou soutient que l'absence de filtre à l'entrée des universités se traduit par un tri de fait dès le début des études

Par ALAIN GARRIGOU

Le mouvement étudiant du printemps a trouvé son mot d'ordre dans la dénonciation de la sélection à l'entrée de l'université. La loi sur l'orientation et la réussite des étudiants (ORE) qui prévoit une orientation – ou une sélection, tout est question de mots – interdirait aux étudiants de rentrer librement dans la filière de leur choix, quel que soit le baccalauréat. Mais la sélection existe déjà. Les étudiants mobilisés ne s'en seraient-ils pas aperçus ? Simplement, elle n'a pas lieu à l'entrée mais en première année d'études. Et elle est, dans une large mesure, une autosélection par échec anticipé ou sanctionné.

Les cours magistraux de première année commencent bien, comme on l'a souvent entendu, avec des amphithéâtres bondés. Mais cela ne dure pas. En quelques semaines, ils sont le lieu d'une débandade quasiment programmée : les rangs s'éclaircissent jusqu'à ne plus compter que quelques étudiants qui font figure d'irréductibles. Les travaux dirigés sont moins affectés parce qu'ils sont obligatoires et donnent lieu à un contrôle de présence. Au terme d'un processus rapide de décrochage, où les étudiants lâchent l'affaire parce que les cours magistraux les ennuiement fortement, parce que leurs premières notes sont catastrophiques, parce qu'ils se font rappeler à l'ordre, parce qu'ils sont dissipés comme, on peut le dire, dans les écoles primaires, ils renoncent.

UN SOUTIEN HYPOCRITE

Ils ont tellement de bonnes raisons de le faire, ne serait-ce que l'étrangeté des mots et des choses dont un lointain orateur leur parle docement et souvent tristement, derrière un micro dans une salle immense et froide. Certes, ils vont passer

les examens parce qu'ils y sont obligés pour garder leur bourse. Ils rêvent devant une copie blanche, en attendant qu'une heure passe pour sortir de l'amphithéâtre. Cette sélection par l'échec est la pire car elle laisse souvent un goût amer : celui du ressentiment ou de la mésestime de soi.

Les enseignants des universités le savent et s'en plaignent. L'accès non sélectif à l'université amène un grand nombre de bacheliers sans les qualifications minimales pour réussir des études universitaires. Ils le disent... entre eux. Notamment dans la période où ils doivent corriger les examens. Il faut avoir vu les milliers de copies que chacun a pu corriger dans une carrière pour être accablé par le niveau de beaucoup d'entre elles. Je dis bien accablé, car contrairement aux blagues de cancre, il est rare que l'on puisse se réjouir des bourdes commises. Dans ma carrière, j'en ai été alternativement en colère et démoralisé. Car les enseignants ne font pas leur métier pour punir. Il faut savoir combien il est agréable de lire une bonne copie. La pire corvée du métier en devient légère. Et nous faisons ce métier pour aider des jeunes.

On va me dire que quelques enseignants se sont montrés solidaires des étudiants mobilisés. Un soutien fort hypocrite, car ils se plaignent aussi du niveau général trop faible à leur gré. Ils ont d'autres raisons de se joindre au mouvement qui concernent leur carrière. Les universitaires n'ont jamais accompagné des mobilisations sociales qu'en se cachant derrière les rangs étudiants. Et si, dans l'ensemble, ils tiennent bon malgré tout, c'est surtout qu'ils ont adopté des stratégies de sauvetage individuel. On leur bourre les amphithéâtres par des mutualisations (un cours magistral réunissant plusieurs formations). Ce n'est pas si grave de parler à 100 ou plus de 500 étudiants. Rappelons que les grands amphithéâtres peuvent contenir jusqu'à 800 étudiants et que le professeur ne peut pas voir clairement le public des derniers rangs. Evidemment, cela ne fait pas le même nombre de copies à corriger.

Qu'à cela ne tienne, l'administration a offert les QCM (questionnaires à choix multiples) : aucune copie à corriger, l'ordinateur s'en charge. La pertinence de l'exercice pour raisonner en droit, en science économique ou en histoire ? On n'en parlera pas.

Et puis, plus anciens et gradés, les enseignants

s'en sortent encore en concentrant leurs enseignements sur les formations à faible effectif, en fin de cursus, surtout dans les masters 2 où la sélection est instituée. Ils laissent de plus en plus les nouvelles recrues, et même des thésards, assurer les travaux dirigés, voire aujourd'hui des cours magistraux. Par définition, ces jeunes n'ont pas la formation pour faire ce travail. Or, ils sont souvent laissés sans contrôle des universitaires expérimentés mais aussi sans soutien. Ils se préoccupent d'ailleurs surtout de finir leur thèse, qui n'a guère de chances de leur offrir un poste. Chez eux, le malaise est profond mais c'est le leur – celui des conditions de travail, du blocage des carrières, des revenus misérables – et non celui de la sélection à laquelle, comme tous les universitaires, ils ont intérêt.

Comment alors une conscience aussi fautive d'une situation peut-elle prévaloir ? C'est une grande leçon des auteurs classiques, qui ne prennent pas au pied de la lettre les raisons que se donnent les humains dans leurs actions. Citons une nouvelle fois Emile Durkheim : « *C'est aux causes les plus apparentes que nous attribuons la puissance la plus grande, bien qu'elles la reçoivent d'autres causes* » (Montesquieu et Rousseau, *précurseurs de la sociologie*, 1966). Les causes affichées ne sont généralement que prétexte. Lorsqu'elles apparaissent irrationnelles, il faut donc leur chercher d'autres raisons.

Il n'y a rien à objecter en effet si les initiateurs ou activistes du mouvement universitaire agissent par anticapitalisme, pour un changement de régime politique ou pour n'importe quelle raison partisane. Et s'ils agissent sous l'influence d'un souvenir mythique comme Mai 68, la mobilisation actuelle est déjà un exemple mémorable de la puissance des symboles. S'ils sont sincères en s'élevant contre la sélection, ils sont alors dupes d'eux-mêmes puisqu'ils continueront à l'exercer dans leur métier et à la subir dans leurs études. ■

¶ **Alain Garrigou** est professeur émérite en sciences politiques à l'université Paris-Nanterre

« Nous, professeurs, demandons le retrait de la loi orientation »

Opposés à la réforme, quatre enseignants appellent à l'organisation d'états généraux sur l'avenir de l'université

Collectif

L'opposition des étudiants à la loi sur l'orientation et la réussite des étudiants (ORE) et les formes qu'elle prend (blocage de certaines universités, contestation bruyante...) sont beaucoup critiquées. Elles ne seraient le fait que d'« une poignée d'agitateurs professionnels » ou d'« une toute petite minorité ». Si désormais les mobilisations ne sont pas massives, cela ne retire pourtant rien à leur légitimité, et nous voudrions dire pourquoi nous, enseignants-chercheurs des universités concernées par les blocages, soutenons la plupart de leurs revendications et refusons de nous reconnaître dans la pensée de ces 63 présidents d'université (dans *Le Monde* du 20 avril) qui ont déclaré leur accord avec la loi.

Cette loi aggrave les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur. Elle méprise l'autonomie des élèves qu'elle prétend par ailleurs « responsabiliser » en ne leur permettant plus de hiérarchiser leurs vœux. Elle permet aux établissements de classer (chacun à leur guise) les dossiers des lycéens. Les formations les plus réputées (à tort ou à raison) attireront donc les meilleurs élèves, et les moins recherchées se retrouveront mécaniquement avec les publics les plus fragiles. Le marché universitaire ainsi créé produira bientôt une hiérarchie des établissements, une valeur différentielle des diplômes et, à moyen terme, rien n'empêchera les universités de facturer librement les diplômes qu'elles délivrent.

Ce principe de classement est le dernier produit en date d'une logique semée par les lois Pécresse et Fioraso et incarnée de manière emblématique par le Programme d'investissements d'avenir (PIA), qui, depuis dix ans, a mobilisé près de 20 milliards d'euros pour les nouveaux regroupements d'établissements destinés à faire rentrer les universités françaises dans la compéti-

tion mondiale (classement de Shanghai).

Indépendamment même de la question du sens d'un tel objectif, il faut souligner que les logiques de distribution de cet argent échappent depuis le début à tout contrôle démocratique puisque le comité du programme qui désigne les jurys évaluant les projets d'universités n'a de comptes à rendre devant aucune instance élue,

les sommes mobilisées provenant d'un emprunt et non du budget de l'Etat. C'est la philosophie assumée du PIA, dont le comité se félicite, dans son rapport d'étape de 2016, d'avoir pu « éviter les batailles législatives, les mobilisations dans les rues et les postures des uns et des autres ».

Cette stratégie de contournement démocratique doit servir un objectif qu'aucune délibération du Parlement n'a jamais validé : celui de faire émerger quelques « universités de recherche de rang mondial ». Ces jurys abondent régulièrement le budget des Initiatives d'excellence d'établissements sélectifs, notamment de regroupements de grandes écoles s'attribuant le nom d'université même s'ils ne comptent aucune université dans leurs rangs. Grâce à Parcoursup, les meilleurs lycéens iront dans ces « universités » d'excellence et les grandes universités démocratiques continueront à être asphyxiées, manquant de moyens pour la recherche comme pour les formations... et ayant pour tâche supplémentaire de procéder elles aussi à un classement.

UNE ÉNIÈME RÉFORME

Les disciplines des sciences humaines et sociales sont les plus touchées : régulièrement mises à l'écart des financements du PIA, ce sont pourtant les domaines où les places manquent, et ceux dans lesquels l'université française a produit des traditions de pensée remarquables et des chercheurs de renom international qui sont systématiquement déclassés dans la restructuration mise en œuvre depuis dix ans. C'est là que les valeurs de circulation des idées et des personnes sont pourtant les plus fortes. C'est là que la variété des domaines permet un apprentissage éventuellement tâtonnant qui rend absurde une orientation trop précoce des lycéens : beaucoup des disciplines de sciences humaines et sociales enseignées dans le supérieur n'existent pas dans le secondaire, et les élèves n'ont jamais pu tester leurs capacités dans ces domaines. C'est là encore qu'est offert en France un accueil décent aux étu-

dants étrangers dont les provenances multiples et les rencontres enrichissent ces lieux, les ouvrent vers le monde et vers l'avenir.

Ces choix stratégiques ont été imposés sans débat politique. Les révoltes actuelles des étudiants, rejoints par les enseignants et chercheurs qui payent le prix des réformes destinées à détruire l'université au profit d'une petite minorité de privilégiés, seront, espérons-le, l'occasion de revenir sur une politique décidée – comme d'autres – contre ceux et celles qu'elle concerne. Elles sont encore renforcées par l'impréparation qui caractérise cette énième réforme, le manque de transparence dans les objectifs (la sélection qu'on demande aux universités d'organiser n'étant jamais assumée par les discours gouvernementaux) comme la précipitation du calendrier (la plate-forme en ligne était opérationnelle avant que la loi ne soit adoptée), traduisant, dans un contexte de réduction historique et continue des postes d'enseignants-chercheurs, le mépris fondamental pour les acteurs de l'université.

Ce sont ces enjeux démocratiques qui nous conduisent à demander le retrait de la loi ORE, la démission des jurys du PIA, et, au-delà, à proposer qu'on aborde enfin les questions qui ont été escamotées dans la multiplication de structures et niveaux de responsabilités universitaires et dissipées dans l'énergie perdue en montage de projets. Quelle place voulons-nous pour la recherche en sciences humaines et sociales ? Quelles innovations pédagogiques proposons-nous ? Comment varier les parcours, comment mieux circuler à l'université ? Quels rapports voulons-nous tisser entre l'université et la société civile ? Nous appelons à la mobilisation pour la tenue d'états généraux de l'université où toutes ces questions pourront être discutées. ■



Bertrand Guillaume est professeur de sciences politiques à l'université Paris-VIII-Vincennes-Saint-Denis

Stéphanie Hennette-Vauchez est professeure de droit public à l'université Paris-Nanterre

Sandra Laugier est professeure et directrice du Centre de philosophie contemporaine de la Sorbonne

Tiphaine Samoyault est professeure en littérature comparée à l'université Paris-Sorbonne nouvelle